



Diagnostic naturaliste printanier pour un projet d'implantation de centrale photovoltaïque, commune de Nîmes (30)



Gard Nature - juin 2011



Photographies de couverture :

a. vue de la zone cultivée

b. l'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*, une espèce à très fort enjeu patrimonial !

c. l'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* est un crustacé américain bien implanté dans les zones humides de la région.

d. le Pavot jaune *Glaucium flavum*, grande plante qui apprécie les empièvements de bord de voie ferrée.

Cette étude a été commanditée par la société Abies.

L'indication bibliographique conseillée est la suivante :

HENTZ, J.-L. & HERRY, C. (2011) : Diagnostic naturaliste pour un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque, commune de Nîmes (30) - Gard Nature.

Crédit photographique : Jean-Laurent Hentz.

Pour toute remarque ou information complémentaire veuillez vous adresser à :

Gard Nature

Mas du Boschet Neuf

30300 Beaucaire

Tél. : 04 66 02 42 67

E-mail : gard.nature@laposte.net

Web : gard-nature.com

& naturedugard.org

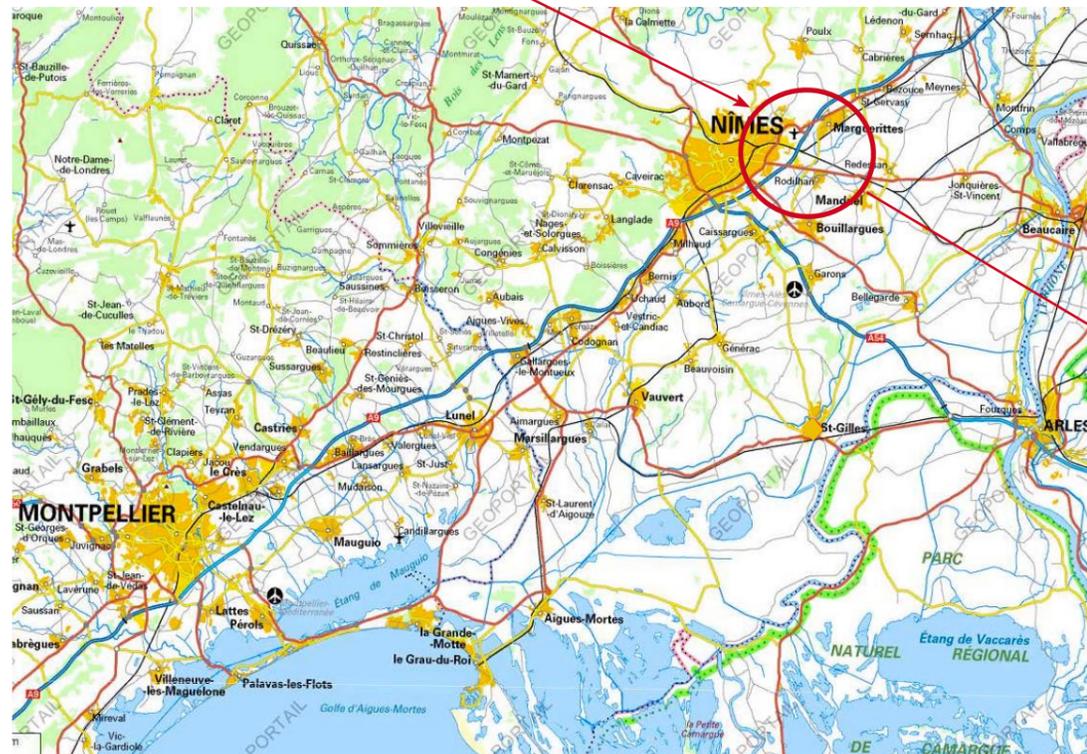
Sommaire

Localisation de l'aire d'étude	2
Introduction	3
L'équipe	3
Matériel et méthodes	3
Définition de l'aire d'étude	3
Cartographie des habitats	4
Les habitats	5
La flore et la faune	6
Discussion	7
Conclusion	7
Annexes	8
Liste des espèces botaniques	9
Liste des espèces faunistiques	11

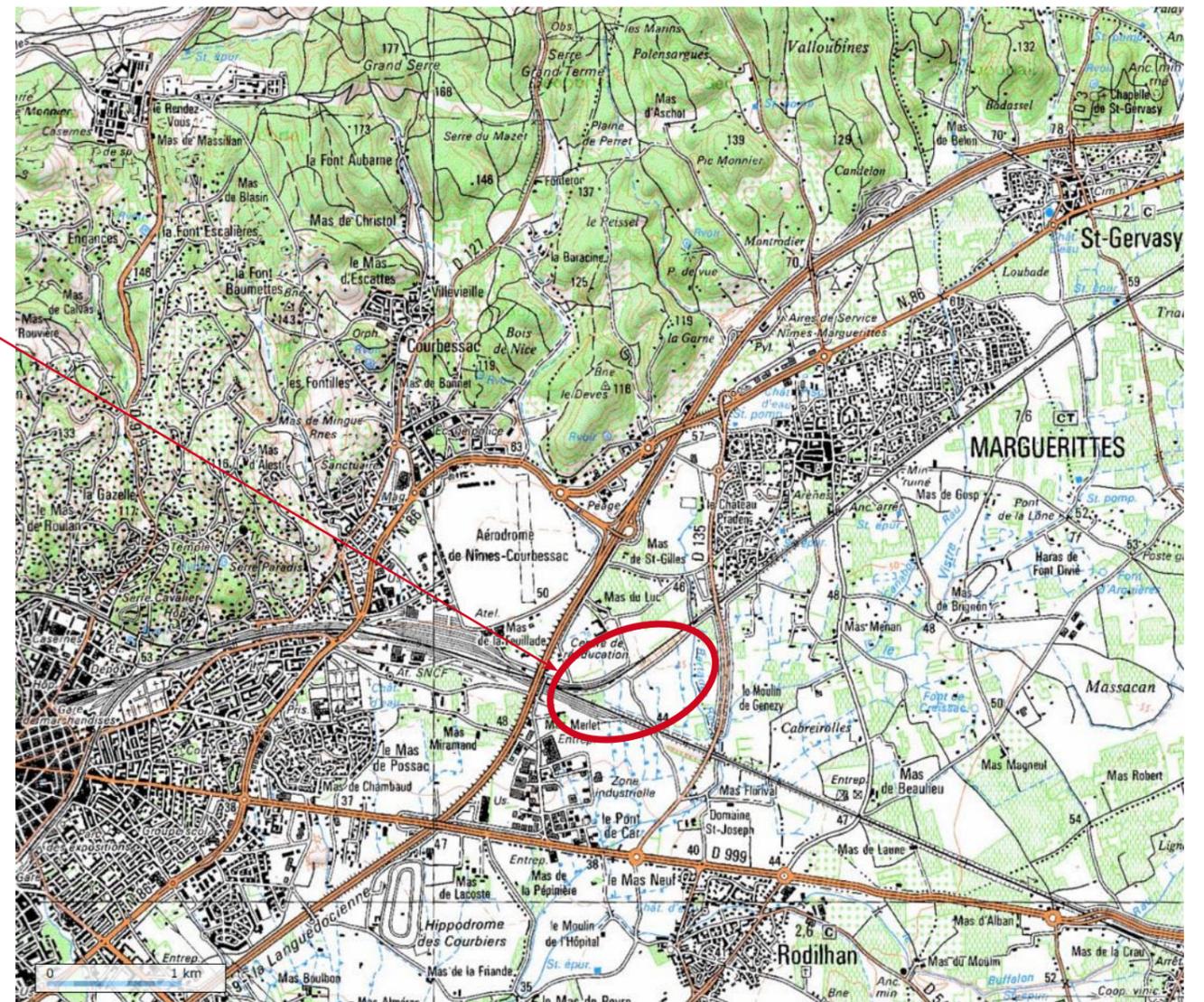
Localisation de la zone d'étude



2



Fonds : www.geoportail.fr



Fonds : www.geoportail.fr

Introduction

La société Abies accompagne un porteur de projet envisageant de développer une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Nîmes (30). Un diagnostic réalisé au printemps 2011 doit permettre de mener une discussion sur l'opportunité d'un tel projet au regard des éventuels enjeux environnementaux du site.

Six visites de terrain ont été menées : le 23 mars, le 29 mars, le 16 avril, le 11 mai, le 6 juin et le 27 juin. Chaque visite a permis de collecter des informations sur la faune et la flore, le matin ou l'après-midi. Une soirée ciblée sur les amphibiens a été réalisée le 29 mars. Ainsi nous nous sommes intéressés en particulier :

- pour la faune, aux oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, papillons de jour, odonates, orthoptères, les espèces identifiées dans les autres groupes complétant la connaissance naturaliste du site,
- pour la flore, aux végétaux supérieurs (arbres, plantes à fleurs).

Les informations collectées nous permettent de proposer une liste de 159 plantes et 197 espèces animales issues de 479 observations... Les résultats sont présentés dans les pages qui suivent, en mettant en lumière les enjeux.

Remarque : l'association Gard Nature oeuvrant pour une meilleure connaissance du patrimoine naturel départemental et local, le présent rapport sera diffusé et proposé en libre téléchargement sur le site Internet <http://gard-nature.com>.

L'équipe...

L'association Gard Nature compte 150 adhérents. Les travaux d'expertise sont réalisés sous la responsabilité d'une personne compétente et ouverts aux adhérents.

Jean-Laurent Hentz, expert naturaliste, a mené à bien ce travail. Pour la cartographie il a été secondé efficacement par Charlotte Herry. La relecture collective est faite par les membres du Conseil d'Administration de l'association.

Matériel et méthodes...

Les relevés de terrain (espèces observées de faune et de flore) sont faits au hasard de déambulations - lentes - sur l'ensemble du site étudié. Les observations sont faites à vue et à l'ouïe (oiseaux chanteurs, orthoptères...).

Dans le cadre particulier de cette étude nous avons mis en oeuvre d'autres techniques : l'utilisation de filets à papillons (pour les libellules et les papillons de jour).

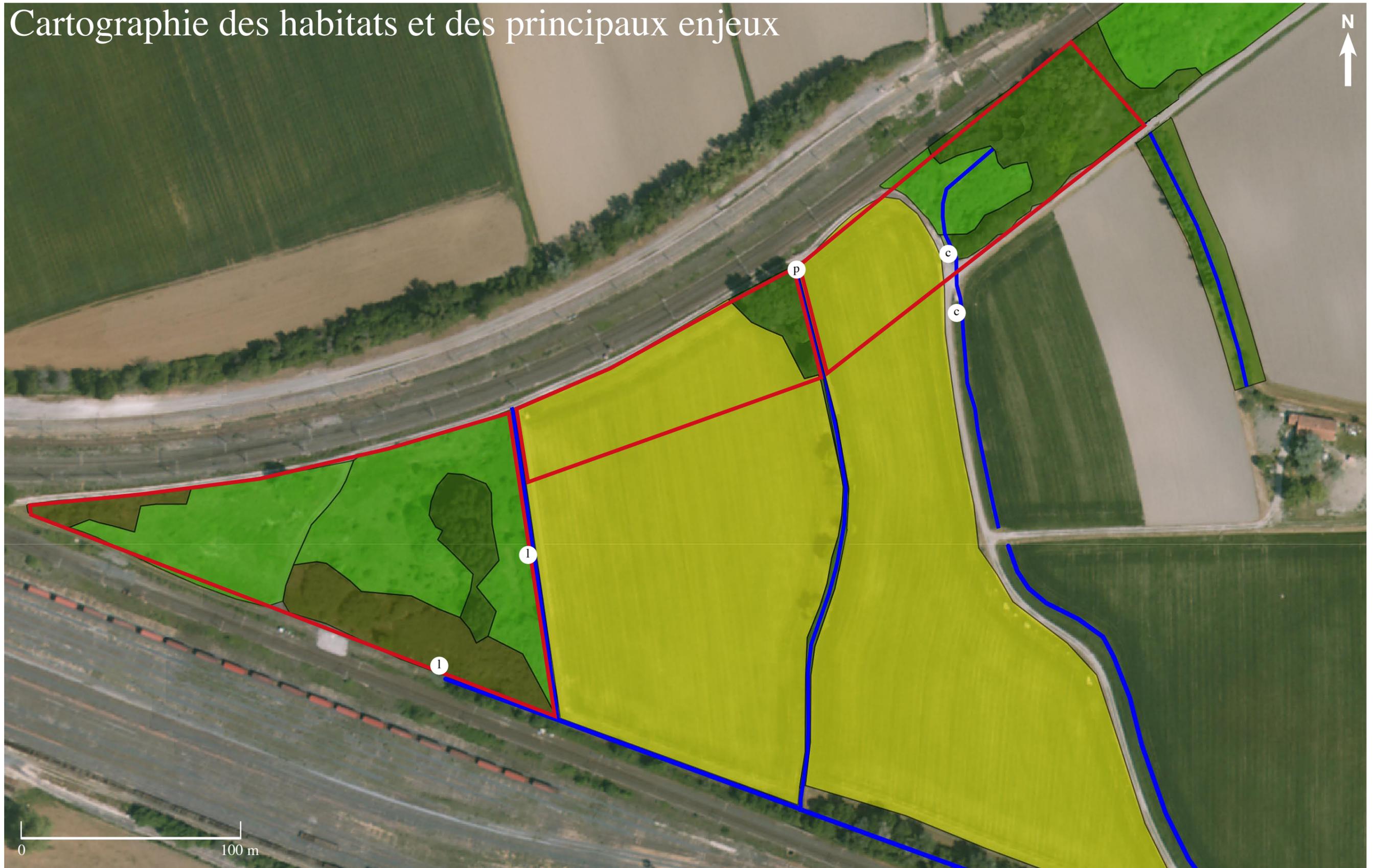
Aire d'étude

Elle couvre pour partie un délaissé triangulaire bordé de deux voies de chemin de fer confluentes, un chemin bordant une zone de culture céréalière et un terrain de remblai où s'est développée une végétation diversifiée rappelant par endroits la ripisylve méditerranéenne à Peupliers blancs.



Fond fourni par le demandeur

Cartographie des habitats et des principaux enjeux



4

Légende :

-  zone proposée pour l'implantation des panneaux
-  cours d'eau intermittents (corine 24.16)

-  forêts méditerranéennes de peupliers, d'ormes et de frênes (corine 44.6)
-  grandes cultures (corine 82.11)
-  zones rudérales envahies de Canne de Provence (corine 87.2)
-  zones rudérales (corine 87.2)

-  Lézard vert *Lacerta bilineata*
-  Lézard des murailles *Podarcis muralis*
-  Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*

Fond : orthophoto

Résultats

Les habitats

Au premier abord le site ne semble pas présenter de grandes potentialités naturalistes : engoncé entre deux voies ferrées avec un certain trafic, un passage régulier de personnel d'entretien des voies et chemins, des petites routes au nord et à l'est, une zone centrale en culture céréalière et une zone mal définie plus à l'est mêlant arbres spontanés et plantes importées... Les zones les plus intéressantes sont les trois fossés qui parcourent le site et les boisements. Mais aucun habitat à statut réglementaire n'a été caractérisé dans la zone d'étude.

L'activité humaine, présente ou passée, a influencé fortement ces communautés végétales et ces habitats. Pour ces derniers, nous nous référons au document produit par l'ENGREF (*Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts*) pour l'ATEN (*Atelier des Espaces Naturels*) qui définit les types habitats français selon une nomenclature particulière appelée CORINE-Biotope. Chaque habitat est ainsi désigné par un code.

Cours d'eau intermittents (code corine 24.16)

Trois cours d'eau intermittents coupent le site : ce sont des fossés de drainage des parcelles, larges d'un mètre environ. Celui situé le plus à l'est accueille l'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*, libellule protégée (France et Europe).

Un fossé plus large borde la zone au sud, avant de rejoindre, en passant sous la voie ferrée, le Vistre, petit fleuve côtier.

La végétation de ces trois cours d'eau est assez homogène, avec la grande Scrophulaire *Scrophularia auriculata*, l'Ache nodiflore *Helosciadium (=Arium) nodiflorum*, et en bordure la Houlque laineuse *Holcus lanatus* et le Phalaris faux-roseau *Phalaris arundinacea*. D'autres espèces apparaissent ici ou là, comme l'Epilobe hirsute *Epilobium hirsutum*, le Roseau *Phragmites australis*.

Le courant est bien marqué après les pluies, rendant ces habitats peu favorables aux amphibiens : seule la Grenouille verte *Pelophylax sp.* s'en accommode et supporte la présence marquée dans le fossé sud de l'Écrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*. Ensuite, les fossés sont rapidement à sec jusqu'au prochain épisode pluvieux.

Forêts méditerranéennes de Peupliers, d'Ormes et de Frênes (44.6)

Trois zones boisées se distinguent dans le paysage : l'une à l'ouest avec de hauts Peupliers noirs *Populus nigra* et une lisière nord d'Ailanthus *Ailanthus altissima* très dynamiques (semenciers et jeunes arbres...), l'autre au bord du fossé central. Le dernier boisement entoure le ruisseau oriental. Il est assez complexe : constitué de beaux sujets de Peuplier blanc *Populus alba* sur une zone restreinte, il comprend aussi un magnifique Platane *Platanus sp.* un peu isolé, le boisement se poursuivant vers l'est par un mélange de Robinier *Robinia pseudoacacia* et Févier d'Amérique *Gleditsia triacanthos*.

Le Peuplier blanc est accompagné par l'Orme champêtre *Ulmus minor*, le Chêne pubescent *Quercus pubescens*, le Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea*, le Fusain d'Europe *Evonymus europaeus*, l'Aubépine monogyne *Crataegus monogyna*. Ces boisements constituent des îlots attractifs pour tous les oiseaux du site. Le Chardonneret *Carduelis carduelis*, la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, le Pigeon ramier *Columba palumbus*, le Lorient *Oriolus oriolus*, la Mésange charbonnière *Parus major* et le Rossignol *Luscinia megarhynchos* font leur nid dans ces boisements. D'autres oiseaux y trouvent refuge en hiver comme la Grive musicienne *Turdus philomelos*.

Nous n'avons pas noté de nidification d'espèces telles que le Pic vert *Picus viridis*, dont la présence est appréciée par le Rollier d'Europe *Coracias garrulus* qui se reproduit volontiers dans les loges délaissées, ni les rapaces comme le Milan noir *Milvus migrans*.

Le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* est le seul rapace à fréquenter régulièrement le site : il est possible qu'il niche dans un arbre isolé situé en bordure du fossé central (présence régulière et cris d'approche d'aire). Cette espèce utilise souvent un vieux nid de Pie bavarde *Pica pica* ou de Corneille noire *Corvus corone* pour sa reproduction.

Grandes cultures (82.11)

Le site est principalement constitué de parcelles de cultures céréalières, qui ne semblent pas accueillir une faune ou une flore particulièrement riches... Seul un pied de Miroir de Vénus *Legousia speculum-veneris*, plante messicole, est venu troubler les quelques Coquelicots *Papaver rhoeas* en lisière de champ...

Zones rudérales (87.2)

On désignera sous ce nom les chemins, zones de stockage de matériaux, zones de remblais. On y retrouve une végétation banale des bords de chemins, diversifiée selon les plantes les plus développées : canier à Canne de Provence *Arundo donax*, prairie fleurie à Trèfle bitumineux *Bituminaria bituminosa*, bord de chemin dominé par le Bouillon blanc *Verbascum thapsus* aux pieds duquel fleurissent des géraniums, érodiums, petits trèfles... Le ballast de la voie ferrée semble favorable au développement du Pavot jaune *Glaucium flavum*.



La flore

La liste complète des plantes identifiées est présentée en annexe. Aucune espèce botanique à statut réglementaire de protection n'a été notée sur le site.

Néanmoins, deux espèces nous semblent intéressantes pour leur lien avec des espèces d'insectes à fort enjeu : *Helosciadium nodiflorum* et l'Aristolochie à feuilles rondes *Aristolochia rotunda*. La première se développe particulièrement dans les petits cours d'eau et se trouve fort appréciée par l'Agrion de Mercure. La seconde est la plante hôte quasi-exclusive, en Languedoc-Roussillon, des chenilles de Diane *Zerynthia polyxena*. Ce papillon à fort enjeu patrimonial (protection nationale et européenne) est encore connu à Nîmes de quelques stations le long du Vistre. Mais il est fortement menacé par les aménagements drastiques du fleuve et la disparition des zones humides remplacées par des voies de circulation, des enrochements, des zones artisanales et industrielles, des cultures... Quelques pieds d'Aristoloches à feuilles rondes perdurent le long du fossé central de la zone d'étude. Mais la présence de la Diane n'a pas été mise en évidence.

Il nous semble important de signaler la présence de plantes invasives, espèces issues d'autres contrées du monde, introduites par l'Homme, et qui, dans certaines conditions, se développent sans limitation aux dépens de la flore en place ou susceptible de se développer dans un écosystème donné. Leur seule présence peut alors apporter une menace pour la conservation à long terme d'espèces moins prolifiques, moins compétitives. Outre nos observations de terrains, nous baserons notre analyse sur l'ouvrage collectif du Muséum National d'Histoires Naturelles coordonné par Serge Muller : *Plantes invasives en France*, paru en 2004.

L'Ailanthé, aussi appelé Vernis du Japon, connaît une progression récente phénoménale. Quelques beaux semenciers en bordure du boisement à l'ouest du site fournissent un stock de graines important, et des jeunes pousses se développent pas dizaines tout autour. Une réflexion pourrait être menée pour limiter son expansion sur le site.

Le Sénéçon du Cap *Senecio inaequidens*, jolie plante fleurissant dès l'hiver, est favorisée par les entretiens de sols, le long des voies ferrées notamment. Il peut localement avoir une action invasive difficile à enrayer.

Un (ou plusieurs) Févier d'Amérique est noté parmi les Robiniers dans le boisement est du site, sur un talus vraisemblablement issu de remblais. Le Raisin d'Amérique *Phytolacca americana*, considéré comme invasif dans certaines régions, ne semble pas entraîner de modifications des écosystèmes dans notre région.

La faune

Près de 200 espèces animales ont été identifiées à l'occasion des prospections. Le lecteur trouvera la liste complète en annexe. Nous détaillerons dans les lignes qui suivent les espèces à enjeu patrimonial, c'est-à-dire :

- pour les oiseaux, les espèces mentionnées à l'annexe I de la directive européenne 79/409 dite directive oiseaux (notées An.1), et, le cas échéant, celles qui participent à la désignation des Znieff du Languedoc-Roussillon (notées Znieff),
- pour les autres groupes, toutes les espèces protégées au niveau national (notées F), et celles qui sont mentionnées dans les annexes de la directive Faune-Flore-Habitats (notées An.4).

Oiseaux :

Aigrette garzette *Egretta garzetta* - An.1, F :

Observée ponctuellement en vol sur le site : attirée surtout par les cours d'eau, affluents du Vistre, situés juste au sud de la voie ferrée du sud...

Reptiles :

Malgré des conditions a priori favorables à l'observation des reptiles (plaques de bois, morceaux métalliques, gravats de tous calibres...), celles-ci se sont révélées rares... Deux espèces communes dans la région ont été notées.

Lézard des murailles *Podarcis muralis* - An.4, F :

Quelques individus ont été observés, au niveau des ouvrages d'art passant sur les fossés.

Lézard vert *Lacerta bilineata* - An.4, F :

Quelques lézards entraperçus ont été attribués à cette espèce en lisière du boisement à l'ouest du site. Ces observations réduites donnent l'impression d'une présence au moins ponctuelle mais pour un nombre très restreint d'individus.

Amphibiens :

Grenouille verte sp. *Pelophylax* sp. F :

Quelques individus seulement ont été aperçus dans les fossés...

Rainette méridionale *Hyla meridionalis* - An.4, F :

Cette espèce très commune dans la région n'a pas été notée sur le site, de façon étonnante... Par contre le bassin de rétention des eaux créé dans la zone artisanale, à 500 mètres au sud du site, est très attractif pour cette espèce.

La présence de l'Ecrevisse de Louisiane dans les cours d'eau intermittents du site est potentiellement un facteur limitant important pour les amphibiens et en particulier les crapauds et les tritons.

Libellules :

Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale* - An.2, F, Znieff :

Cet Agrion représente l'enjeu majeur du site en matière réglementaire. Deux mâles ont été notés, à l'occasion de deux visites, dans le fossé est. Néanmoins cette population semble tout à fait ridicule (il n'est pas rare d'observer plusieurs dizaines d'individus dans les fossés très favorables. Il sera intéressant de rechercher, de manière ciblée, à préciser le statut local de l'espèce et de mettre en oeuvre, le cas échéant, des mesures de gestion du fossé qui lui seraient favorables.

Libellule fauve *Libellula fulva* - Znieff :

Cette espèce a fait l'objet d'une attention particulière pour l'élaboration des Znieff de la région Languedoc-Roussillon. Quelques individus ont été repérés au niveau du fossé ouest.

Espèces invasives :

Comme il a été fait pour les plantes, nous signalons ici la présence d'espèces dites invasives, occupant une niche écologique vacante (ou créée par les aménagements réalisés par l'Homme).

Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* :

Découverte à l'occasion de la prospection nocturne ciblée sur la recherche des amphibiens, cette écrevisse est très abondante (des dizaines d'individus de tous âges...) dans le fossé Sud.

Quelques illustrations :



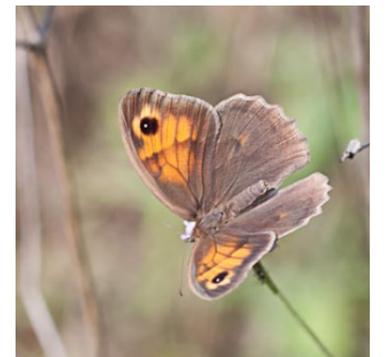
Legousia speculum-veneris



Harmonia axyridis



Mantisalca salmantica



Maniola jurtina

Discussion

Globalement, le site envisagé pour l'implantation d'un parc photovoltaïque ne présente pas de très forts enjeux réglementaires : l'Agrion de Mercure est cantonné au fossé est, le Lézard vert apprécie les lisières forestières, le Lézard des murailles s'adapte assez bien aux constructions humaines...

Il nous semble important que le projet s'assure de la pérennité des trois fossés et du collecteur au sud : ces cours d'eaux intermittents ont une fonction de drainage du site et ils constituent un habitat de zone humide permettant le développement d'une flore associée. Leur maintien, avec une bordure de un mètre - minimum- naturellement végétalisée serait une bonne option de préservation des habitats et des espèces. L'Aristolochie à feuilles rondes pourrait vraisemblablement se développer et attirer, peut-être, la Diane, papillon à fort enjeu patrimonial, sans que sa présence soit incompatible avec une utilisation anthropique des parcelles adjacentes.

La question des boisements est plus difficile à traiter : en l'état, de beaux arbres sont présents, ne demandant qu'à vieillir, grossir, et devenir au fil des ans de plus en plus intéressants pour la faune. Il nous semble que ces boisements, qui occupent une surface restreinte, pourraient être conservés. De cette façon les Lézard vert trouverait toujours les lisières qui lui sont indispensables pour se maintenir sur le site.

Les friches et les zones cultivées n'abritant pas d'enjeux particuliers, étant déjà des habitats modifiés par les activités humaines qui continuent d'y mener une action. Nous avons pu prendre la mesure, au cours de l'étude, de modifications importantes apportées par les services techniques chargés de l'entretien des voies ferrées : élargissement de la piste, dépôt de gravats dans le bois central, dépôt de ballast sur une surface importante dans la friche à l'ouest...

A la pointe ouest, un Mûrier noir *Morus nigra* de très belle taille mérite aussi d'être conservé.

Enfin, une action ferme sur l'Ailanthé serait à entreprendre, car cette espèce à tendance invasive connaît depuis quelques années une très forte dynamique et pourrait remplacer des habitats en place. Notons, pour nuancer ce propos, que l'Ailanthé se développe particulièrement dans les espaces subissant une gestion humaine régulière (fauche, étrépage, remblais...). La question des espèces invasives est complexe et ne saurait se limiter à ce seul apport d'information.

Conclusion

La société Abies a confié à l'association Gard Nature une mission d'inventaire de la faune, la flore et les habitats sur un ensemble de parcelles intéressantes pour développer un projet de centrale photovoltaïque au sol.

Ce premier diagnostic printanier a permis de collecter 479 observations, concernant 159 espèces botaniques et 197 espèces animales. Une espèce à fort enjeu, l'Agrion de Mercure, est fortement associée à la présence d'un fossé de drainage intermittent. Deux reptiles, le Lézard vert et le Lézard des murailles, présentant tous deux un important enjeu réglementaire, ont été observés ici et là sur le site, de façon sporadique et éparse. Pour peu qu'un projet d'aménagement prenne en compte leur présence et s'assure de la pérennité des habitats favorables, ces trois espèces ne devraient pas être menacées par une installation industrielle sur le site.

La présence de ces boisements pourrait peut-être favoriser la présence d'un papillon à grand intérêt réglementaire : l'Ecaille chinée *Euplagia quadripunctaria*, espèce estivale dont la période de vol s'étend de fin juillet à fin août. Elle est inscrite à l'annexe 2 de la Directive Faune-flore-habitats, notée comme espèce prioritaire pour la désignation de Zones Spéciales de Conservation.

Annexes :

Liste des espèces botaniques

Liste des espèces faunistiques

Liste des espèces botaniques :

Présentée par ordre alphabétique des noms scientifiques, selon la liste de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel - 2010), avec la famille.

<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle - Ailante	Simaroubaceae	<i>Epilobium hirsutum</i> L. - Epilobe hérissé	Onagraceae	<i>Papaver rhoeas</i> L. - Coquelicot	Papaveraceae
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande - Alliaire	Brassicaceae	<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf. - Prêle très rameuse	Equisetaceae	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud. - Roseau	Poaceae
<i>Allium roseum</i> L. - Ail rose	Alliaceae	<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Her. - Bec de cigogne	Geraniaceae	<i>Phytolacca americana</i> L. - Raisin d'Amérique	Phytolaccaceae
<i>Anthemis arvensis</i> L. - Anthémis des champs	Asteraceae	<i>Erodium malacoides</i> (L.) L'Her. - Erodium Fausse-Mauve	Geraniaceae	<i>Picris hieracioides</i> L. - Picride éperviaire	Asteraceae
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh. - Arabette de Thalius	Brassicaceae	<i>Euphorbia cyparissias</i> L. - Euphorbe petit-cyprès	Euphorbiaceae	<i>Piptatherum miliaceum</i> (L.) Coss. - Millet	Poaceae
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L. - Sabline à feuilles de serpolet	Caryophyllaceae	<i>Euphorbia helioscopia</i> L. - Euphorbe réveil matin	Euphorbiaceae	<i>Plantago lanceolata</i> L. - Plantain lancéolé	Plantaginaceae
<i>Aristolochia clematitis</i> L. - Aristoloche clématite	Aristolochiaceae	<i>Euphorbia segetalis</i> L. - Euphorbe des moissons	Euphorbiaceae	<i>Platanus</i> - Platane	Platanaceae
<i>Aristolochia rotunda</i> L. - Aristoloche à feuilles rondes	Aristolochiaceae	<i>Euphorbia serrata</i> L. - Euphorbe dentée	Euphorbiaceae	<i>Poa annua</i> L. - Pâturin annuel	Poaceae
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. - Fromental élevé	Poaceae	<i>Evonymus europaeus</i> L. - Fusain d'Europe	Celastraceae	<i>Poa pratensis</i> L. - Pâturin des prés	Poaceae
<i>Artemisia campestris</i> L. - Armoise champêtre	Asteraceae	<i>Ficus carica</i> L. - Figuier commun	Moraceae	<i>Poa trivialis</i> L. - Pâturin commun	Poaceae
<i>Artemisia vulgaris</i> L. - Armoise commune	Asteraceae	<i>Foeniculum vulgare</i> Mill. - Fenouil commun	Apiaceae	<i>Populus alba</i> L. - Peuplier blanc	Salicaceae
<i>Arum italicum</i> Mill. - Gouet d'Italie	Araceae	<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl - Frêne à feuilles étroites	Oleaceae	<i>Prunus spinosa</i> L. - Epine noire, Prunellier	Rosaceae
<i>Arundo donax</i> L. - Canne de Provence	Poaceae	<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex Koch - Fumeterre des murs	Papaveraceae	<i>Quercus pubescens</i> Willd. - Chêne pubescent	Fagaceae
<i>Avena barbata</i> Link - Avoine barbue	Poaceae	<i>Fumaria officinalis</i> L. - Fumeterre officinale	Papaveraceae	<i>Ranunculus bulbosus</i> L. - Renoncule bulbeuse	Ranunculaceae
<i>Brassica napus</i> L. - Colza	Brassicaceae	<i>Galium aparine</i> L. - Gaillet gratteron	Rubiaceae	<i>Reseda lutea</i> L. - Réséda jaune	Resedaceae
<i>Brassica nigra</i> (L.) W.D.J.Koch - Moutarde noire	Brassicaceae	<i>Geranium molle</i> L. - Géranium à feuilles molles	Geraniaceae	<i>Reseda phyteuma</i> L. - Réséda raiponce	Resedaceae
<i>Bromus diandrus</i> Roth subsp. diandrus - Brome	Poaceae	<i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>purpureum</i> (Vill.) Nyman - Géranium pourpre	Geraniaceae	<i>Robinia pseudoacacia</i> L. - Robinier faux-acacia	Fabaceae
<i>Bromus lanceolatus</i> Roth - Brome lancéolé	Poaceae	<i>Geranium rotundifolium</i> L. - Géranium à feuilles rondes	Geraniaceae	<i>Rosa</i> - Eglantier	Rosaceae
<i>Bromus madritensis</i> L. - Brome de Madrid	Poaceae	<i>Glaucium flavum</i> Crantz - Pavot jaune	Papaveraceae	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray - Patience agglomérée	Polygonaceae
<i>Bryonia dioica</i> Jacq. - Bryone dioïque	Cucurbitaceae	<i>Gleditsia triacanthos</i> L. - Févier d'Amérique	Fabaceae	<i>Rumex crispus</i> L. - Patience crépue	Polygonaceae
<i>Calamintha nepeta</i> (L.) Savi - Sariette faux-nepeta	Lamiaceae	<i>Hedera helix</i> L. - Lierre	Araliaceae	<i>Rumex intermedius</i> DC. - Patience intermédiaire	Polygonaceae
<i>Calendula arvensis</i> L. - Souci des champs	Asteraceae	<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch - Ache nodiflore	Apiaceae	<i>Rumex pulcher</i> L. - Patience élégante	Polygonaceae
<i>Callitriche</i> - Callitriche	Callitrichaceae	<i>Holcus lanatus</i> L. - Houlque laineuse	Poaceae	<i>Sagina apetala</i> Ard. - Sagine apétale	Caryophyllaceae
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik. - Capselle bourse-à-pasteur	Brassicaceae	<i>Hordeum murinum</i> L. subsp. <i>leporinum</i> (Link) Arcang. - Orge	Poaceae	<i>Salix alba</i> L. - Saule blanc	Salicaceae
<i>Cardamine hirsuta</i> L. - Cardamine hérissée	Brassicaceae	<i>Iris germanica</i> L. - Iris d'Allemagne	Iridaceae	<i>Salvia verbenaca</i> L. - Sauge fausse-verveine	Lamiaceae
<i>Carduus tenuiflorus</i> Curtis - Chardon à petites fleurs	Asteraceae	<i>Iris pseudacorus</i> L. - Iris faux acore	Iridaceae	<i>Sambucus ebulus</i> L. - Sureau yèble	Caprifoliaceae
<i>Carex cuprina</i> (Sandor ex Heuff.) Nendtv. - Laîche cuivrée	Cyperaceae	<i>Lamium amplexicaule</i> L. - Lamier amplexicaule	Lamiaceae	<i>Saponaria officinalis</i> L. - Saponaire officinale	Caryophyllaceae
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb. - Pâturin rigide	Poaceae	<i>Lamium purpureum</i> L. - Lamier pourpre	Lamiaceae	<i>Scandix pecten-veneris</i> L. - Scandix Peigne-de-Vénus	Apiaceae
<i>Centaurea aspera</i> L. - Centaurée rude	Asteraceae	<i>Lathyrus annuus</i> L. - Gesse annuelle	Fabaceae	<i>Scirpoides holoschoenus</i> (L.) Soj.k - Scirpe jonc	Cyperaceae
<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC. - Centranthe rouge	Valerianaceae	<i>Lathyrus cicera</i> L. - Gesse chiche	Fabaceae	<i>Scrophularia auriculata</i> Loefl. - Scrofulaire aquatique	Scrophulariaceae
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill. - Céraïste aggloméré	Caryophyllaceae	<i>Lathyrus latifolius</i> L. - Gesse à larges feuilles	Fabaceae	<i>Scrophularia canina</i> L. - Scrofulaire des chiens	Scrophulariaceae
<i>Cercis siliquastrum</i> L. - Arbre de Judée	Fabaceae	<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix - Miroir de Vénus	Campanulaceae	<i>Senecio inaequidens</i> DC. - Sénéçon du Cap	Asteraceae
<i>Clematis flammula</i> L. - Clématite flamme	Ranunculaceae	<i>Lepidium draba</i> L. - Passerage drave	Brassicaceae	<i>Senecio vulgaris</i> L. - Sénéçon commun	Asteraceae
<i>Clematis vitalba</i> L. - Clématite des haies	Ranunculaceae	<i>Ligustrum ovalifolium</i> Hassk. - Troène du Japon	Oleaceae	<i>Seseli tortuosum</i> L. - Séséli tortueux	Apiaceae
<i>Convolvulus arvensis</i> L. - Liseron des haies	Convolvulaceae	<i>Linaria simplex</i> Desf. - Linaire simple	Scrophulariaceae	<i>Sherardia arvensis</i> L. - Rubéole des champs	Rubiaceae
<i>Cornus sanguinea</i> L. - Cornouiller sanguin	Cornaceae	<i>Lithospermum arvense</i> L. - Grémil des champs	Boraginaceae	<i>Silene latifolia</i> Poir. - Compagnon blanc	Caryophyllaceae
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq. - Aubépine	Rosaceae	<i>Lolium rigidum</i> Gaudin - Ivraie à épis serrés	Poaceae	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke - Silène enflé	Caryophyllaceae
<i>Crepis bursifolia</i> L. - Crépide à feuilles de capselle	Asteraceae	<i>Malva alcea</i> L. subsp. <i>alcea</i> - Mauve à feuilles de cannabis	Malvaceae	<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn. - Chardon-Marie	Asteraceae
<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm. - Crépide de Nîmes	Asteraceae	<i>Malva sylvestris</i> L. - Mauve sylvestre	Malvaceae	<i>Sisymbrium irio</i> L. - Vélaret	Brassicaceae
<i>Crepis vesicaria</i> L. - Barkhausie à feuilles de pissenlit	Asteraceae	<i>Mantisalca salmantica</i> (L.) Briq. & Cavill. - Centaurée de Salamanque	Asteraceae	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop. - Herbe aux chantres	Brassicaceae
<i>Daucus carota</i> L. - Carotte sauvage	Apiaceae	<i>Medicago minima</i> (L.) L. - Luzerne naine	Fabaceae	<i>Sixalix atropurpurea</i> (L.) Greuter & Burdet subsp. <i>maritima</i> (L.) Greuter & Burdet - Scabieuse maritime	Dipsacaceae
<i>Diplotaxis eruroides</i> (L.) DC. - Fausse-roquette	Brassicaceae	<i>Medicago orbicularis</i> (L.) Bartal. - Luzerne orbiculaire	Fabaceae	<i>Solanum dulcamara</i> L. - Douce amère	Solanaceae
<i>Dipsacus fullonum</i> L. - Cardère sauvage	Dipsacaceae	<i>Medicago polymorpha</i> L. - Luzerne polymorphe	Fabaceae	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill - Laiteron rude	Asteraceae
<i>Elytrigia campestris</i> (Godr. & Gren.) Kerguélen - Chiendent des champs	Poaceae	<i>Melilotus albus</i> Medik. - Mélilot blanc	Fabaceae	<i>Sonchus oleraceus</i> L. - Laiteron potager	Asteraceae
		<i>Melilotus neapolitanus</i> Ten. - Mélilot de Naples	Fabaceae	<i>Stellaria pallida</i> (Dumort.) Piré - Stellaire pâle	Caryophyllaceae
		<i>Mercurialis annua</i> L. - Mercuriale annuelle	Euphorbiaceae	<i>Taraxacum</i> - Pissenlit	Asteraceae
		<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten. - Muscari à grappes	Hyacinthaceae	<i>Tordylium maximum</i> L. - Tordyle majeur	Apiaceae
		<i>Myagrum perfoliatum</i> L. - Myagre perfolié	Brassicaceae	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link - Torilis des champs	Apiaceae
		<i>Onopordum illyricum</i> L. - Onopordon d'Illyrie	Asteraceae	<i>Tragopogon porrifolius</i> L. subsp. <i>australis</i> (Jord.) Nyman - Salsifi austral	Asteraceae
		<i>Ornithogalum umbellatum</i> L. - Dame-d'onze-heures	Hyacinthaceae	<i>Tragopogon pratensis</i> L. - Salsifis des prés	Asteraceae

<i>Tyrimnus leucographus</i> (L.) Cass. -	<i>Asteraceae</i>
<i>Ulmus minor</i> Mill. - Orme champêtre	<i>Ulmaceae</i>
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt - Urosperme de Daléchamp	<i>Asteraceae</i>
<i>Urtica dioica</i> L. - Ortie dioïque, Grande Ortie	<i>Urticaceae</i>
<i>Valerianella</i> - Mâche	<i>Valerianaceae</i>
<i>Verbascum sinuatum</i> L. - Molène sinuée	<i>Scrophulariaceae</i>
<i>Verbascum thapsus</i> L. - Molène bouillon-blanc	<i>Scrophulariaceae</i>
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L. - Mouron aquatique	<i>Scrophulariaceae</i>
<i>Veronica arvensis</i> L. - Véronique des champs	<i>Scrophulariaceae</i>
<i>Veronica chamaedrys</i> L. - Véronique petit chêne	<i>Scrophulariaceae</i>
<i>Veronica cymbalaria</i> Bodard - Véronique cymbalaire	<i>Scrophulariaceae</i>
<i>Veronica persica</i> Poir. - Véronique de Perse	<i>Scrophulariaceae</i>
<i>Veronica polita</i> Fr. - Véronique luisante	<i>Scrophulariaceae</i>
<i>Viburnum tinus</i> L. - Laurier tin	<i>Caprifoliaceae</i>
<i>Vicia hybrida</i> L. - Vesce hybride	<i>Fabaceae</i>

Liste des espèces faunistiques :

Présentée par groupe taxonomique et ordre alphabétique des noms vernaculaires (vertébrés) ou scientifiques (autres groupes). Pour les oiseaux une indication est donnée sur leur statut sur le site : N = nicheur, (N) = nicheur dans les environs, utilisation du site comme zone de nourrissage, M = migrateur, H = hivernant, ? = statut non déterminé, - = aucun lien avec le site.

Oiseaux :

Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	-
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>	N
Buse variable <i>Buteo buteo</i>	(N)
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	N
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i>	(N)
Corbeau freux <i>Corvus frugilegus</i>	(N)
Corneille noire <i>Corvus corone</i>	N
Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i>	?
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i>	(N)
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	N
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i>	N
Fauvette mélanocéphale <i>Sylvia melanocephala</i>	N
Grive musicienne <i>Turdus philomelos</i>	H
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i>	-
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	(N)
Hypolaïs polyglotte <i>Hippolais polyglotta</i>	N?
Loriot d'Europe <i>Oriolus oriolus</i>	N
Martinet noir <i>Apus apus</i>	(N)
Merle noir <i>Turdus merula</i>	N?
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i>	N?
Mésange bleue <i>Parus caeruleus</i>	?
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	N
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>	(N)
Pic vert <i>Picus viridis</i>	(N)
Pie bavarde <i>Pica pica</i>	(N)
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>	N
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>	M
Rossignol philomèle <i>Luscinia megarhynchos</i>	N
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i>	?
Rousserolle effarvate <i>Acrocephalus scirpaceus</i>	M
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	N
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	N
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i>	(N)
Verdier d'Europe <i>Carduelis chloris</i>	(N)

Reptiles :

Lézard des murailles *Podarcis muralis*
Lézard vert *Lacerta bilineata*

Amphibiens :

Grenouille verte sp. *Pelophylax sp.*

Libellules :

<i>Aeshna affinis</i> - Aeschna affine	<i>Aeshnidae</i>
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> - Caloptéryx hémorrhoidal	<i>Calopterygidae</i>
<i>Calopteryx xanthostoma</i> - Caloptéryx occitan	<i>Calopterygidae</i>
<i>Coenagrion mercuriale</i> - Agrion de Mercure	<i>Coenagrionidae</i>
<i>Crocothemis erythraea</i> - Libellule écarlate	<i>Libellulidae</i>
<i>Libellula fulva</i> - Libellule fauve	<i>Libellulidae</i>
<i>Orthetrum brunneum</i> - Orthétrum brun	<i>Libellulidae</i>
<i>Orthetrum cancellatum</i> - Orthétrum réticulé	<i>Libellulidae</i>
<i>Sympetrum striolatum</i> - Sympétrum striolé	<i>Libellulidae</i>

Orthoptères :

<i>Aiolopus strepens</i> - Oedipode automnale	<i>Acrididae</i>
<i>Chorthippus brunneus</i> - Criquet duettiste	<i>Acrididae</i>
<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i> - Grillon bordelais	<i>Gryllidae</i>
<i>Nemobius sylvestris</i> - Grillon des bois	<i>Gryllidae</i>
<i>Omocestus raymondi</i> - Criquet des garrigues	<i>Acrididae</i>
<i>Omocestus rufipes</i> - Criquet noir-ébène	<i>Acrididae</i>
<i>Paratettix meridionalis</i> - Tétrix des plages	<i>Tetrigidae</i>
<i>Pezotettix giornae</i> - Criquet pansu	<i>Acrididae</i>
<i>Tettigonia viridissima</i> - Grande Sauterelle verte	<i>Tettigoniidae</i>
<i>Tylopsis lilifolia</i> - Phanéroptère liliacé	<i>Phaneropteridae</i>

Papillons de jour :

<i>Carcharodus alceae</i> - Hespérie de la passe-rose	<i>Hesperiidae</i>
<i>Celastrina argiolus</i> - Azuré des nerpruns	<i>Lycaenidae</i>
<i>Iphioclis podalirius</i> - Flambé	<i>Papilionidae</i>
<i>Lasiommata megera</i> - Mégère	<i>Nymphalidae</i>
<i>Maniola jurtina</i> - Myrtil	<i>Nymphalidae</i>
<i>Melanargia lachesis</i> - Echiquier ibérique	<i>Nymphalidae</i>
<i>Melitaea phoebe</i> - Mélitée des centaures	<i>Nymphalidae</i>
<i>Papilio machaon</i> - Machaon	<i>Papilionidae</i>
<i>Pararge aegeria</i> - Tircis	<i>Nymphalidae</i>
<i>Pieris brassicae</i> - Piéride du chou	<i>Pieridae</i>
<i>Pieris napi</i> - Piéride du navet	<i>Pieridae</i>
<i>Pieris rapae</i> - Piéride de la rave	<i>Pieridae</i>
<i>Plebeius agestis</i> - Collier-de-corail	<i>Lycaenidae</i>
<i>Polyommatus icarus</i> - Azuré commun	<i>Lycaenidae</i>
<i>Pyrgus malvoides</i> - Hespérie de l'aigremoine	<i>Hesperiidae</i>
<i>Thymelicus acteon</i> - Hespérie du chiendent	<i>Hesperiidae</i>

Papillons de nuit :

<i>Adela australis</i> - Adèle australe	<i>Adelidae</i>
<i>Camptogramma bilineata</i> - Phalène	<i>Geometridae</i>
<i>Colotois pennaria</i> - Phalène	<i>Geometridae</i>
<i>Dysauxes punctata</i> - Ménagère	<i>Arctiidae</i>
<i>Epinotia thapsiana</i> - Tordeuse	<i>Tortricidae</i>
<i>Epirrhoe alternata</i> - Mélanippe de l'alchémille	<i>Geometridae</i>
<i>Grapholita gemmiferana</i> - Tordeuse	<i>Tortricidae</i>
<i>Gypsonoma sociana</i> - Tordeuse	<i>Tortricidae</i>
<i>Homoeosoma sinuella</i> - Pyrale	<i>Pyralidae</i>
<i>Idaea ochrata</i> - Phalène ocrée	<i>Geometridae</i>

<i>Macroglossum stellatarum</i> - Moro-sphinx	<i>Sphingidae</i>
<i>Pyrausta aurata</i> - Pyrale de la menthe	<i>Crambidae</i>
<i>Shargacucullia scrophulariae</i> - Noctuelle de la scrophulaire	<i>Noctuidae</i>
<i>Sitochroa verticalis</i> - Crambe	<i>Crambidae</i>
<i>Synthymia fixa</i> - Noctuelle de l'herbe-au-bitume	<i>Noctuidae</i>
<i>Tyta luctuosa</i> - Noctuelle en deuil	<i>Noctuidae</i>
<i>Yponomeuta</i> - Yponomeute	<i>Yponomeutidae</i>
<i>Yponomeuta malinellus</i> - Yponomeute	<i>Yponomeutidae</i>

Coléoptères :

<i>Agapanthia cardui</i> - Agapanthe du chardon	<i>Cerambycidae</i>
<i>Agapanthia dahli</i> - Agapanthe	<i>Cerambycidae</i>
<i>Agapanthia violacea</i> - Agapanthe violacée	<i>Cerambycidae</i>
<i>Anchomenus dorsalis</i> - Agone à tache dorsale	<i>Carabidae</i>
<i>Bruchus</i> -	<i>Chrysomelidae</i>
<i>Cantharis annularis</i> - Cantharide	<i>Cantharidae</i>
<i>Cantharis livida</i> - Cantharide livide	<i>Cantharidae</i>
<i>Chrysomela populi</i> - Chrysomèle du peuplier	<i>Chrysomelidae</i>
<i>Cicindela campestris</i> - Cicindèle champêtre	<i>Carabidae</i>
<i>Cionus olivieri</i> - Charançon	<i>Curculionidae</i>
<i>Clanoptilus elegans</i> -	<i>Malachiidae</i>
<i>Coccinella septempunctata</i> - Coccinelle à 7 points	<i>Coccinellidae</i>
<i>Coraebus rubi</i> - Bupreste	<i>Buprestidae</i>
<i>Cryptocephalus rugicollis</i> - Chrysomèle	<i>Chrysomelidae</i>
<i>Demetrias atricapillus</i> - Démétrias à poils bruns	<i>Carabidae</i>
<i>Exosoma lusitanicum</i> - Chrysomèle	<i>Chrysomelidae</i>
<i>Gastrophysa polygoni</i> - Chrysomèle	<i>Chrysomelidae</i>
<i>Harmonia axyridis</i> - Coccinelle asiatique	<i>Coccinellidae</i>
<i>Lebia scapularis</i> - Lébia à épauettes	<i>Carabidae</i>
<i>Lixus pulverulentus</i> - Charançon	<i>Curculionidae</i>
<i>Ocypus olens</i> - Staphylin odorant	<i>Staphylinidae</i>
<i>Oedemera barbara</i> - Oedemère sauvage	<i>Oedemeridae</i>
<i>Oedemera flavipes</i> - Oedemère à pattes jaunes	<i>Oedemeridae</i>
<i>Oedemera nobilis</i> - Oedemère vert	<i>Oedemeridae</i>
<i>Oedemera podagrariae</i> - Oedemère orangé	<i>Oedemeridae</i>
<i>Oenopia conglobata</i> - Coccinelle rose	<i>Coccinellidae</i>
<i>Omophlus lepturoides</i> - Ténébrion	<i>Tenebrionidae</i>
<i>Oulema</i> - Chrysomèle	<i>Chrysomelidae</i>
<i>Oxythyrea funesta</i> - Drap mortuaire	<i>Cetoniidae</i>
<i>Podagrica fuscipes</i> - Chrysomèle	<i>Chrysomelidae</i>
<i>Polydrusus impressifrons</i> - Charançon	<i>Curculionidae</i>
<i>Propylea quatuordecimpunctata</i> - Coccinelle à échiquier	<i>Coccinellidae</i>
<i>Protaetia morio</i> - Cétoine noire	<i>Cetoniidae</i>
<i>Psilothrix viridicoerulea</i> -	<i>Dasytidae</i>
<i>Rhagonycha fulva</i> - Cantharide rousse	<i>Cantharidae</i>
<i>Sphaeroderma rubidum</i> - Chrysomèle	<i>Chrysomelidae</i>
<i>Tituboea sexmaculata</i> - Chrysomèle	<i>Chrysomelidae</i>
<i>Xanthogaleruca luteola</i> - Galéruque de l'orme	<i>Chrysomelidae</i>

Diptères :

<i>Anthomyia</i> -	<i>Anthomyiidae</i>
<i>Chrysotoxum</i> -	<i>Syrphidae</i>

Dilophus femoratus -
Episyrphus balteatus - Syrphe
Helophilus pendulus - Syrphe
Lucilia -
Myathropa florea - Syrphe des fleurs
Nyctia halterata -
Ochlerotatus geniculatus -
Scaeva pyrastris - Syrphe
Sphaerophoria scripta - Syrphe
Syrphus - Syrphe
Tachina - Mouche
Urophora quadrifasciata -
Xanthogramma pedissequum - Syrphe

Bibionidae
Syrphidae
Syrphidae
Calliphoridae
Syrphidae
Sarcophagidae
Culicidae
Syrphidae
Syrphidae
Syrphidae
Tachinidae
Tephritidae
Syrphidae

Hyménoptères :

Apis mellifera - Abeille
Arge cyanocrocea -
Bombus hortorum - Bourdon des jardins
Bombus pascuorum - Bourdon orangé
Bombus terrestris - Bourdon terrestre
Diplolepis rosae -
Dolerus -
Eucera -
Macrophya montana -
Mutilla europaea -
Polistes dominulus -
Rhogogaster -
Tenthredo zonula -
Xylocopa - Xylocope

Apidae
Argidae
Apidae
Apidae
Apidae
Cynipidae
Tenthredinidae
Apidae
Tenthredinidae
Mutillidae
Vespidae
Tenthredinidae
Tenthredinidae
Apidae

Hémiptères :

Ancyrosoma leucogrammes -
Camptopus lateralis -
Capsus ater - Punaise noire
Carpocoris mediterraneus - Pentatome méridional
Centrotus cornutus - Membracide cornu
Cercopis intermedia -
Coptosoma scutellatum -
Coreus marginatus -
Corizus hyoscyami -
Dicranocephalus agilis -
Dolycoris baccarum - Pentatome des baies
Dyroderes umbraculatus -
Gonocerus acuteangulatus -
Graphosoma italicum -
Holcostethus strictus strictus -
Issus coleoptratus -
Lygaeus equestris - Punaise écuyère
Melanocoryphus albomaculatus -
Polymerus nigrata -
Rhopalus subrufus -
Rhynocoris -

Pentatomidae
Alydidae
Miridae
Pentatomidae
Membracidae
Cercopidae
Plataspidae
Coreidae
Rhopalidae
Stenocephalidae
Pentatomidae
Pentatomidae
Coreidae
Pentatomidae
Pentatomidae
Issidae
Lygaeidae
Lygaeidae
Miridae
Rhopalidae
Reduviidae

Dermaptères :

Euborellia moesta - Pince-oreille noir
Guanchia pubescens -

Anisolabididae
Forficulidae

Névroptères :

Libelloides coccajus - Ascalaphe soufré

Ascalaphidae

Thysanoptères :

Aeolothrips -

Aeolothripidae

Araignées :

Agalenatea redii -
Carrhotus xanthogramma -
Heliophanus -
Mangora acalypha -
Pisaura mirabilis -
Runcinia grammica -
Synema globosum -
Thomisus onustus -
Xysticus -

Araneidae
Salticidae
Salticidae
Araneidae
Pisauridae
Thomisidae
Thomisidae
Thomisidae
Thomisidae

Crustacés :

Procambarus clarkii - Ecrevisse de Louisiane

Cambaridae

Escargots :

Cornu aspersum - Escargot petit-gris
Pomatias elegans - Élégante striée
Theba pisana - Escargot de Pise
Zonites algirus - Escargot peson

Helicidae
Pomatiidae
Helicidae
Zonitidae